43e ANNEE. — N° 9. *Publication mensuelle.* SEPTEMBRE 1949.

Organe du CERCLE PÉGASE
SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12
SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

PAR LES MONTS ET PAR LES PLAINES.

Il faut des dimanches, car nous avons naturellement besoin de liberté ; nous devons de temps en temps arrêter de tourner en rond, interrompre le lassant circuit de la vie quotidienne : tramway, bureau, tramway, maison, tramway, bureau et ainsi de suite.

Il faut des dimanches, mais il ne faut rien en perdre, il faut les vivre totalement, les vivre loin de la ville et se hâter de respirer suffisamment d'air pur pour six autres jours.

Ce que nous fuyons le dimanche ce n'est pas le travail et ses fatigues mais la monotonie de ses horaires, les servitudes de la cravate et du pli dans le pantalon, le vacarme de la ville : les autos qui freinent ou qui klaxonnent. les tramways qui sonnaillent et font vibrer les rails, ce sont les mensonges tapageurs de la publicité et surtout la course effrénée du temps qu'il faut essayer de ne pas perdre si l'on veut mériter son pain quotidien.

Ce repos, il faut le rechercher près de la nature, loin des grand'routes : les grand'routes ont des vanités de nouveaux riches, orgueilleuses de leur bitume elles courent de ville en ville, indifférentes aux paysages qui n'ont pas suscité l'admiration officielle des pontifes chargés du classement des sites. A les suivre, on n'a jamais l'impression de sortir réellement de la ville, la publicité reste présente, assaillant nos yeux tandis que l'odeur d'essence attaque nos narines. Je préfère les chemins que le pas lourd des paysans a lentement formés et que leurs charrettes ont creusés d'ornières.

*
* *

Nous sommes, mon vélo et moi, de joyeux fantaisistes, nous pratiquons le cyclotourisme sans suivre de règle fixe. Aujourd'hui nous cherchons les plus petits sentiers et dimanche prochain nous verra filant bon train au long d'une piste cyclable. Rouler en groupe, plaisanter, chanter en cœur, filer en avant dans un sprint ardent avec les copains ou rouler en queue et jouer le bon pasteur qui ramène au groupe les attardés ne nous fatigue jamais. Mais je sais d'autres jours où nous nous sentons des instincts sauvages, alors nous partons à deux, l'un portant l'autre, tournant au hasard des carrefours, courant au soleil ou suivant un cours d'eau et nous enivrant d'air pur et de liberté.

*
* *

Il faut que je vous présente Monsieur Perrichon, Monsieur Perrichon court le Mont-Blanc et les châteaux étrangers, il s'extasie devant les souvenirs d'une histoire que ses ancêtres n'ont pas vécue : à Blois il se couche à l'endroit ou tomba poignardé le Duc de Guise, dans le Forum Romain il grimpe sur les rostres et prend des attitudes de tribun de tragédie pour faire rire la petite dame qui dans le car occupe la place près de la fenêtre à la troisième rangée de fauteuils. Puis rentrant au pays il considère d'un œil méprisant les modestes roches de nos Ardennes, et traversant le Brabant n'a qu'un

œil distrait pour notre campagne et ignore notre splendide forêt de hêtres.

Monsieur Perrichon est un touriste en boîte, quand il consent à visiter notre pays il ne le fait qu'emballé, pêle-mêle avec une trentaine de Perrichon tous semblables et parcourt en un jour quatre cents kilomètres de sites classés.

Ne lui faites pas l'insulte de croire qu'il craigne la fatigue : on ne résiste pas sans un certain entrainement à quatre cents kilomètres de fauteuils coupés de repas plantureux.

Monsieur Perrichon me plaint, c'est réciproque.

Centaure.

Assemblée mensuelle du lundi 5 septembre 1949

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 5 SEPTEMBRE 1949, à 20 h. 15' précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 1er août 1949 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Journée des Tandems ;
4. Brevet Fédéral ;
5. Causeries d'Hiver ;
6. Remise des prix gagnés à la fête champêtre ;
7. Divers ;
8. Projections

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 8 septembre 1949, à 20 h. 30'.
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 22 septembre 1949, à 20 h. 30'.

Excursions cyclistes dominicales

Dimanche 4 septembre 1949. — Réunion à 7 h. 30' place Sainctelette, Zellick, Assche, Termonde (repos) ; le long de l'Escaut vers le château de Berlaere, Overmeire (pique-nique, bain, repos) ; Uytbergen, Wichelen, Lede, Alost (repos) ; Hekelgem, Assche, Ganshoren, Bruxelles. 100 kms. Pilote : M. G. Huyskens.

Dimanche 11 septembre 1949. — « *Journée des tandems.* — Réunion à 8 h. 30', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Espinettes, Rhode-Saint-Genèse, Alsemberg, l'Ermite, Bois de Hal, Crabbosch, Huizingen (arrivée des Tandemistes, pique-nique, concours (voir article d'autre part) ; Beersel, Bruxelles. 50 kms. Pilote : M. G. Mathieu.

Dimanche 18 septembre 1949. — « *Excursion A* » — « *Cyclopromenade* ». — Réunion à 8 h. 30' place Communale de Boitsfort, Canton du Pont de Pierre, Fonds Joséphine, Ferme Baudet, Ferme de Presmont, Audrimont, Caturiaux, Château de Moriensart, Château de la Motte (pique-nique, jeux, repos) ; Vallée de Cala, Glabais, Les Flamandes, Plancenoit, Waterloo (repos), Bruxelles. 70 kms. Pilote : M. R. Porta.

Excursion B. — « *Randonnée* ». — Réunion à 6 h. 15, place de la Duchesse, Ninove, Nederbrakel (repos) ; Schoorisse, Louise-Marie, Muziekberg, Mont de la Cruche, Mont de l'Hootond (panorama des 108 clochers) ; Mont de l'Enclus (pique-nique, repos) ; Amougies, Renaix (visite de la crypte de Saint Hermès) ; Ellezelles, Flobecq (repos) ; Lessines, Bassilly, Enghien, Hal, Bruxelles. 155 kms. Pilote : M. M. Carels.

Dimanche 25 septembre 1949. — Réunion à 9 h., entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise). Excursion vers le passage du brevet fédéral, pique-nique, retour vers le contrôle d'arrivée. 65 kms.

Pilote : M. E. Mathieu.

FÊTE CHAMPÊTRE

Le dimanche 28 août 1949 nous organisons à l'auberge « *In de Kroon* » à Lombeek-Sainte-Marie, notre fête champêtre annuelle.

En voici le programme : Le matin : Puzzle cyclotouristique. L'après-midi : Gymkhana comprenant une épreuve d'adresse, une épreuve de dextérité, une épreuve de lenteur.

La fête se terminera par la partie dansante habituelle.

Soyez tous à Lombeek-Sainte-Marie le dimanche 28 août 1949. Amenez vos parents amis et connaissances.

I. — PUZZLE CYCLOTOURISTIQUE — 25 POINTS.

Cette épreuve consistera à se rendre d'Anderlecht (La Roue) à Lombeek Sainte-Marie en trouvant quatre points de contrôle en un temps donné. L'itinéraire sera différent pour chacun des concurrents. Les contrôles seront désignés, non pas par leurs coordonnées géographiques, mais par une périphrase qui devra permettre de les découvrir. Inscriptions à *La Roue,* de 8 h. 15' à 8 h. 45'.

Il s'agit donc d'une épreuve de perspicacité touristique, de régularité cycliste et de lecture des cartes. Les concurrents pourront se servir à leur guise de cartes, boussoles, compteurs kilométriques, etc.. Au départ ils pourront également consulter, pendant quelques minutes les cartes militaires au 40.000e du cercle.

Les vingt-cinq points sont à gagner comme suit : 5 points pour chacun des quatre contrôles à visiter. 5 points pour arrivée à l'heure prévue ou plus tôt (moyenne de 10 km.-heure par les voies les plus directes; arrêts pour recherches et contrôles non déduits) ; 1 point perdu par 5 minutes de retard.

A noter que le premier contrôle indiqué devra être atteint avant 10 h. 15', le deuxième avant 11 h., le troisième avant 11 h. 45' et le quatrième avant 12 h. 15'. Les concurrents qui n'auront pas rallié Lombeek avant 12 h. 45' seront éliminés.

Pour les tandems, en vue des épreuves de l'après-midi, on attribuera d'office au second équipier les mêmes points qu'au conducteur.

Il est entendu que tous les cyclotouristes, membres ou non du cercle, peuvent prendre part à cette épreuve.

II. — GYMKHANA — 25 POINTS.

a) *Epreuve d'adresse. — 8 points.*

Cette épreuve consiste à monter en machine et parcourir une distance de 50 mètres environs en tenant soit de la main droite ou gauche une planchette sur laquelle seront posées 3 balles.

2 points par balle restée sur le plateau à l'arrivée ; une bonification de 2 points au concurrent qui aura parcouru le circuit le plus rapidement en conservant les 3 balles ; 1 ½ point au deuxième ; 1 point au troisième, 1/2 point au quatrième.

b) *Epreuve de dextérité. — 12 points.*

Cette épreuve consiste à monter en machine, au tiers du circuit s'arrêter et ramasser cinq objets, remonter en machine et transporter ces objets à l'arrivée.

1 point par objet transporté ; une bonification de 7 points au concurrent qui aura parcouru le circuit le plus rapidement en transportant les cinq objets ; 6 ½ points au deuxième et ainsi de suite jusqu'à 1/2 point au quatorzième.

c) *Epreuve de lenteur. — 5 points.*

Parcourir le circuit le plus lentement possible sans mettre pied à terre. 5 points au concurrent qui aura parcouru le circuit le plus lentement ; 4 ½ points au deuxième et ainsi de suite jusqu'à 1/2 point au dixième.

PRIX.

De nombreux prix récompenseront les vainqueurs. Une coupe sera attribuée au premier Pégaseux classé. Une coupe sera attribuée au premier étranger au cercle classé.

La proclamation des résultats et la distribution des prix auront lieu à la séance mensuelle du lundi 5 septembre 1949.

Un règlement complet sera affiché à Lombeek.

ESSAYEZ TOUS VOTRE ADRESSE.

JOURNÉE DES TANDEMS

Nous vous invitons à participer à la journée des tantems organisée le *dimanche 11 septembre 1949* par le *Groupe « Cyclo »* sous le patronage du Comité Permanent Mixte L.V.B.-F.B.C.

L'épreuve de régularité qui n'est pas une course, con-

siste à parcourir à tandem 50 kms environ, dont l'itinéraire ne sera révélé qu'au départ. Les concurrents fixeront eux-mêmes la moyenne qu'ils comptent réaliser, celle-ci étant limitée entre 15 et 25 kms à l'heure. Les engagements sont reçus jusqu'au samedi 3 septembre 1949.

Départ au *Café de la Concorde,* 30, place de la Vaillance à Anderlecht. Remise de l'itinéraire et des instructions à partir de 7 h. 30'. Départ en groupe à 8 h. 30' précises. Arrivée au Domaine Provincial d'Huizingen.

Droit d'engagement : 10 francs à faire parvenir avec le bulletin d'engagement ci-dessous à Monsieur Jean Coenen, 94, rue Antoine Gautier à Etterbeek.

PROGRAMME DE LA JOURNEE A HUIZINGEN.

1. Entre 10 h. 15' et 12 h. 15', arrivée des tandems ;
2. Pique-nique ;
3. A 15 h., au Bassin de natation, 6 fois 33 mètres relais ;
4. A 16 h., (Pelouse 24). Traction à la corde ;
5. A 16 h. 45' (Pelouse 24). Traction à la corde (finale) ;
6. A 17 h. remise des prix.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Né le .....

Club ..... Tandem (Mixte, Double dame, Double homme, Plus de 100 ans) .....

Moyenne à l'heure ..... Signature,

BREVET FÉDÉRAL

La F.B.C. organise son brevet le dimanche 25 septembre 1949. Tout cycliste, homme ou dame peut s'inscrire en signalant ses nom, prénoms, adresse et en payant un droit d'inscription de 30 francs pour participation aux frais et coût de la carte d'orientation qui sera délivrée le jour du concours. Le concurrent devra être porteur de sa carte d'identité et, s'il est mineur, d'une autorisation de ses parents ou tuteur.

La clôture des inscriptions est fixée au 12 septembre 1949.

La tenue de touriste est de rigueur.

Le parcours circulaire sera d'environ 150 kms. Les objectifs qui seront donnés à chacun des contrôles seront à atteindre à l'allure de 16 kms-heure. Chaque participant recevra au départ une feuille de route oblitérée qu'il fera viser à chacun des contrôles. Les départs se feront individuellement. 30 minutes de neutralisation pourront être demandées une seule fois au cours de l'épreuve, pour le repas de midi, et cela à n'importe quel contrôle.

L'absence ou l'irrégularité des visas de contrôle, de même que la perte de la feuille de route entrainent la disqualification. Celle-ci sera appliquée également au concurrent arrivant à un contrôle 30 minutes après le temps régulier, quel que soit le motif de ce retard. Les compteurs de vitesse seront recouverts et scellés par les organisateurs. Il est interdit de se faire guider, escorter, ou convoyer.

L'épreuve ne comporte pas de classement ; tout candidat ayant les deux tiers des points aura droit au brevet.

Il sera attribué un point par kilomètre pour tout objectif atteint dans le temps régulier ; par contre un point sera perdu par minute de retard ou d'avance sur l'horaire minuté du parcours, cette perte étant limitée au nombre de points attribués à chaque objectif.

On peut s'engager dès à présent en payant le droit d'inscription de 30 francs au compte chèque postal n° 365375 de la F.B.C. Bruxelles (indiquer sur le talon : destination, adresse et n° de la carte de membre).

CRITERIUM CYCLOTOURISTIQUE

Une épreuve plus facile que le brevet est organisée à la même date. Le règlement est le même à ceci près : Droit d'inscription 10 francs au lieu de 30 frs, mais le concurrent devra être porteur d'une carte michelin n° 2 ou 3. Le parcours sera de 75 kms à effectuer à du 13 km-heure et les objectifs seront révélés en une fois au départ avec indication du kilométrage.

ÉCHOS

CARNET BLANC. — Nous apprenons avec joie le mariage de Mademoiselle Hélène Mayné avec Monsieur André Menier, tous deux membres du cercle. Nous leur présentons nos plus vives félicitations et nos vœux de bonheur.

Nous avons appris un peu tardivement le mariage de notre ami Paul Provot dit « Cosaque ». Nous lui présentons ainsi qu'à son épouse, nos félicitations et nos vœux sincères.

A VENDRE. — Beau sac à dos, comme neuf, s'adresser : Fernand Barbiaux, 114, rue Philippe Baucq, à Etterbeek.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05.